DLP 18-6-85527446

ISSN n° 0751-154X ®

Avertissements agricoles

Édition Grandes cultures

Bulletin technique n° 18 du 12 juin 1985

COLZA : * **ALTERNARIA** : Le traitement n'est pas justifié
BLE D'HIVER : * **TAITEMENTS FONGICIDES** : A terminer d'urgence !
* **PUCERONS DES EPIS** : Faibles infestations
ORGES : * **DES MALADIES TRANSMISES PAR LES SEMENCES**
MAIS : * **PHENOMENE DE BLEUISSEMENT** : Les causes

C O L Z A

ALTERNARIA : Le traitement n'est pas justifié

Les contrôles réalisés dans toutes les petites régions naturelles de l'Alsace ne révèlent aucune évolution de l'Alternaria.

La maladie reste cantonnée aux feuilles et n'attaque ni les tiges ni les siliques. Attention les petites ponctuations noirâtres sur les feuilles sont souvent des attaques de mildiou qui n'ont pas évolué.

Aucun traitement ne se justifie pour l'instant.

Par ailleurs, comme il devient inutile de traiter 3 semaines avant la récolte, il est probable que les producteurs de colza pourront,cette année, faire l'impasse du traitement "Alternaria".

B L E D'H I V E R

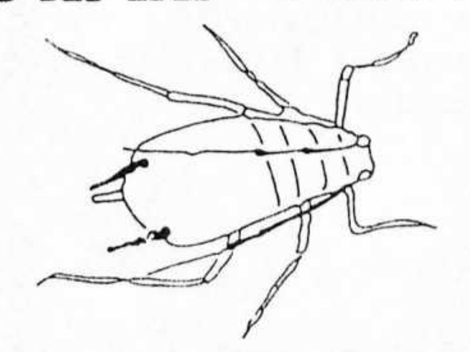
TRAITEMENTS FONGICIDES : A terminer d'urgence

La majorité des traitements fongicides d'épiaison a pu être réalisée au cours de la semaine dernière.

Dans les situations tardives ou dans les blés ayant fait l'objet d'une protection fongicide au stade gonflement, **le traitement peut encore être réalisé.**

15 jours après la pleine épiaison, les interventions fongicides deviennent inutiles.

PUCERONS DES EPIS : Faibles infestations

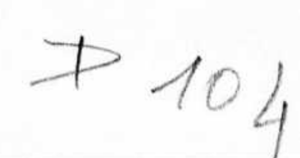


Le blé est sensible aux dégâts de pucerons jusqu'au début du stade pâteux.

Les infestations restent limitées grâce notamment aux nombreux auxilliaires présents dans les cultures (coccinelles,...).

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Publication Périodique :
CPPAP N° : 1848 AD
Abonnement Annuel : 95 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
ALSACE : (88) 37.32.18
LORRAINE : (8) 337.26.45





Préconisations :

Aucun traitement n'est à envisager pour l'instant.

Surveillez toutefois vos parcelles sachant que le seuil d'intervention est : **1 épi sur 2 colonisé par les pucerons.**

Produits utilisables : (dose/ha)

. Pirimor G : (0,25 kg)
. Zolone Flo - Azofène Flo : (1,2 l)
. Nexion 25 - Rhodianex : (1,5 l)
. Thiodan 35 CE : (1,5 l)
. Serk : (1,5 l)
. Décis CE : (0,25 l)
. Fastac :(0,35 l)
. Sumicidin 10 : (0,35 l).

O R G E

DES MALADIES TRANSMISES PAR LES SEMENCES

Actuellement, on peut observer la présence de 2 maladies transmises par les semences.

- le charbon nu : l'épi apparaît comme une masse noire pulvérulente ; les enveloppes florales sont détruites.

- l'helminthosporiose gramineum : sur les feuilles, apparaissent de longues stries jaunes puis brunes ; elles se flétrissent et se fragmentent en lanières. Les plantes attaquées épient à peine ; l'échaudage est important.

Cette maladie est observée dans la Hardt, en Alsace Bossue et dans la région de Wissembourg, notamment.

Elle ne doit pas être confondue avec l'helminthosporiose teres, caractérisée par des taches brunes en réseau, et qui est combattue par certains fongicides en végétation.

Seuls les traitements de semences avec certains produits polyvalents permettent de se prémunir contre ces deux maladies
Une note technique paraîtra à ce propos, dans un prochain bulletin.

M A I S

PHENOMENE DE BLEUISSEMENT : Les causes

Nous évoquions dans notre bulletin n° 17, des phénomènes de bleuissement, de pieds chétifs, observés dans certaines cultures de maïs.

Ces phénomènes s'extériorisent au moment de l'épuisement de la graine (période dite "de sevrage").

Ils sont dus à une **difficulté d'absorption de l'acide phosphorique** en raison :

- soit d'un blocage momentané de cet acide phosphorique,

- soit de difficultés de développement du système racinaire dues à :

. à un sol trop creux,
. à un sol tassé asphyxié,
. à un parasitisme souterrain (nématodes ou autres).

Les épandages de phosphate solubles au printemps ont masqué le phénomène.

De même, lorsque le parasitisme souterrain était une cause principale, l'application de microgranulés insecticides au moment du semis, a limité l'extériorisation de ces phénomènes.

DESHERBAGE : Rappel

Les produits à base de bromoxynil phénol (Litarol M, Mérit, Sabre) ne doivent plus être utilisés après le stade 8 feuilles du maïs.

Contre les dicotylédones résitantes à l'atrazine, seuls Lentagran et Pyron peuvent encore être utilisés en traitement en plein.